



Pour le fonctionnement des écoles, la commune assure un certain nombre de dépenses et de travaux :

- La construction des locaux scolaires, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement ;
- L'entretien ou la location des bâtiments et de leurs dépendances ;
- L'acquisition et l'entretien du mobilier scolaire ;
- Le chauffage et l'éclairage des classes et la rémunération des personnels de service ;
- Les dépenses de mise en accessibilité des bâtiments scolaires.

Ce qui a été fait depuis 2014 : hors contrat entretiens / contrôles conformité / maintenance

- 2014 - Vidéoprojecteur / Achat matériel informatique / Mise aux normes handicapés cour / 20 chaises / Travaux divers : **20.000€**
- 2015 - Clôtures / Ferme porte grille / Isolation phonique classe / 15 tables - 12 chaises / Serveur informatique : **23.500€**
- 2016 - Ordinateur / clôtures / rampe accès / conformité électrique / film protection vitre / isolation phonique : **25.000€**
- 2017 - Tables / Chaises / supports vidéoprojecteurs / portail et portillon / films protection solaire + réalisation de l'aire de jeux entre l'école et la micro-crèche
- 2018 - Isolation dalles phoniques / revêtement hall / volets roulants / armoires : **35.000 €**
- 2019 - Insonorisation d'une nouvelle classe / Equipements informatiques (25 ordinateurs portables) / sécurisation des accès (visiophone, clôtures) tableau / couchettes (lits) / téléphones toutes classes / achats 46 tables et 50 chaises / cloison phonique restaurant : **48.000 €**

Ce qui est prévu pour les années futures :

Hormis les dépenses d'entretien et de rénovation classiques, 2 projets d'envergure sont actuellement à l'étude :

1 - [La construction d'une nouvelle classe](#) :

En prévision d'un accroissement d'effectifs, les travaux d'études pour la construction d'une nouvelle classe sont déjà lancés. En fonction des effectifs 2020/2021, la décision sera prise par l'inspection académique de créer ou non une nouvelle classe : les travaux seront lancés en fonction de cette décision (impact sur le niveau de subvention possible).

2 - [La sécurisation des accès à l'école](#) :

Une étude a été menée pour sécuriser les flux de circulation piétons pour accéder aux écoles.

Ci-dessous les projets d'aménagements en cours d'analyse :

VUE EN PLAN DE LA SOLUTION D'ENSEMBLE PROPOSÉE



